

NOVATOP



2en1

Des panneaux
de qualité,
structuraux
et décoratifs

**SANS
FISSURES**
même quand
la température
et l'humidité
changent

NOVATOP FLOOR

Dalles 3 plis en bois massif avec rainure et languette.

3 PLIS = SOLIDITÉ + STABILITÉ + RÉSISTANCE

ÉPAISSEUR



19 mm
(6-7-6)

ESSENCE DE BOIS



ÉPICÉA

DIMENSION



400 x 2450 mm

COLISAGE



3



CZ-0132
HT

www.novatop-swp.com

DALLES 3 PLIS NOVATOP SWP AVEC RAINURES ET LANGUETTES

RECOMMANDATIONS POUR LE MONTAGE

I. INFORMATIONS GENERALES

USINAGE

Les panneaux NOVATOP sont composés de 3 plis en lamelles de bois massif (SWP). Les lamelles de chaque pli sont collées entre elles (dans le sens longitudinal et transversal). La qualité du ponçage correspond à une granulométrie de 100. L'humidité à l'expédition est de $10\% \pm 3\%$. L'usinage se fait sur une machine à CN de grand format.

EMBALLAGE

Après le contrôle qualité final, les dalles sont emballées dans des bâches de protection PE. Un bandeau d'emballage vient serrer les bâches, tout autour. Les

différents paquets sont étiquetés et identifiés. Ils contiennent des instructions de montage.

STOCKAGE

Les dalles doivent être stockées dans un lieu sec et protégé des intempéries et entreposées horizontalement. Nous recommandons de les stocker 2 à 3 jours avant la pose à une température minimale de 15°C et à un taux d'humidité inférieur à 70%. Une fois le colis ouvert, il doit pouvoir être de nouveau protégé par une bâche adaptée. Les dalles doivent être protégées contre la pluie ou les eaux de ruissellement.

MONTAGE

Conditions recommandées : la surface

de pose doit être plate, à savoir que la différence de niveau peut atteindre jusqu'à 8 mm sur 2000 mm de longueur. Le taux d'humidité de la base peut aller jusqu'à 12% (il est possible d'utiliser un appareil de mesure de l'humidité). Pour la pose, il est possible d'utiliser des outils classiques. (Figure 1.)

AVERTISSEMENT

Les spécificités intrinsèques du bois sont conservées. Il réagit aux changements d'humidité par retrait ou gonflement. Le mauvais stockage et les conditions climatiques extrêmes peuvent causer des déformations importantes : les dalles doivent être en permanence protégées contre les intempéries. La garantie du fabricant est annulée si le



Fig. No: 1

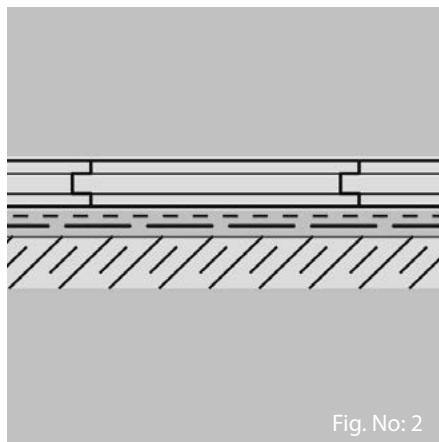


Fig. No: 2



Fig. No: 3

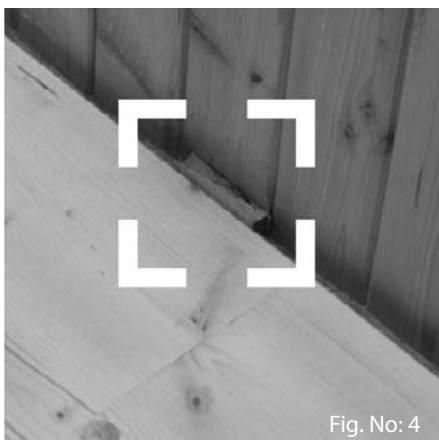


Fig. No: 4

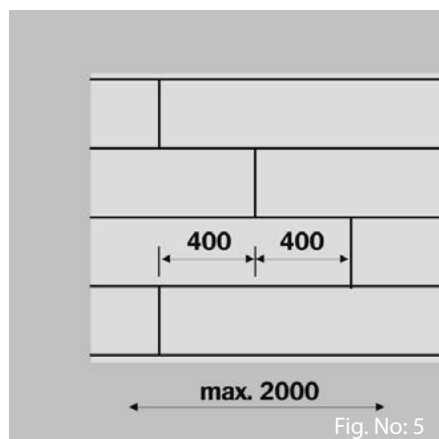


Fig. No: 5



Fig. No: 6

produit est endommagé à la suite d'un mauvais stockage, d'un traitement inapproprié, d'une mauvaise manipulation ou du non-respect des procédures de mise en œuvre.

Vérifiez les dalles une par une avant l'utilisation : aucune réclamation ne pourra être acceptée après utilisation.

II. INSTALLATION SUR UNE SURFACE PLANE

La température ambiante recommandée est supérieure à 15°C. Posez un pare-vapeur sur la base : utilisez par exemple un film de protection PE d'ép. 0,2 mm avec des chevauchements de 200 mm minimum, qu'il faut coller. Utilisez ensuite un isolant pour les bruits de choc (Figure 2), s'il n'est pas déjà appliqué entre les couches inférieures du support. Selon les caractéristiques de la construction, vous pouvez également utiliser un isolant thermique (Figure 3).

La protection des dalles contre le feu doit être étudiée au cas par cas en consi-

dérant les spécificités de l'ouvrage et la réglementation incendie associée.

Commencez la pose dans un coin de la pièce. Placez la première dalle, côté languette le plus long dirigé vers le mur et assurez un écart avec le mur de 10 à 15 mm grâce à des cales (Figure 4).

Conservez cette distance pour toutes les autres dalles périphériques. Introduisez la deuxième dalle dans le prolongement de la première en conservant toujours l'écart avec le mur.

Si la dernière rangée est inférieure à 80 mm, il faut découper la largeur de la première rangée de dalles. Nous recommandons de décaler les dalles d'au moins 400 mm d'un rang sur l'autre, à savoir que les rives courtes peuvent être placées dans le même prolongement tous les trois panneaux (Figure 5).

Lors de la pose, il faut coller tous les joints longitudinaux et transversaux. Appliquez la colle dans les rainures longitudinales et transversales, qui sont ensuite remplies par la languette de la dalle suivante (Figure 6).

Dans le cas d'une pose sur béton avec chauffage au sol intégré (Figure 7), il est nécessaire de coller non seulement tous les joints, mais aussi toute la surface porteuse des dalles. Emboitez les dalles à l'aide d'un marteau et d'une cale en bois (Figure 8).

Commencez la deuxième rangée avec une chute de la première rangée, si sa longueur est de 400 mm minimum.

Si la chute est plus courte, nous recommandons de commencer avec une longueur de 400 mm, ou éventuellement 2000 mm, en découpant une nouvelle dalle. ATTENTION ! Si la face de la dalle est tournée vers le haut et que la rainure est tournée vers vous, il vous faudra un bord droit pour commencer une nouvelle rangée. Il faut poser et emboîter la deuxième rangée très soigneusement pour aboutir à une disposition parfaite des dalles, perpendiculaire et sans fissures. Nous recommandons d'utiliser une sangle à cliquet (Figure 9) après l'emboîtement et le collage des deux premières rangées et de laisser sécher tout l'assemblage pendant 30 min.

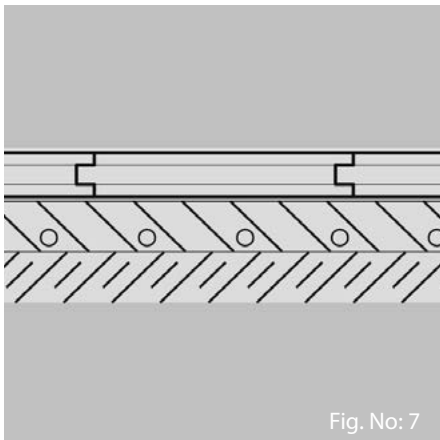


Fig. No: 7



Fig. No: 8



Fig. No: 9



Fig. No: 10



Fig. No: 11

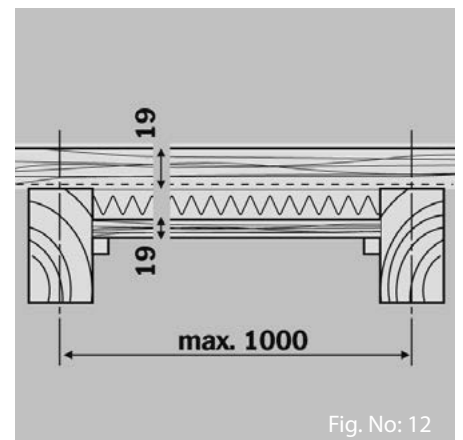


Fig. No: 12

Commencez la troisième rangée, toujours avec le reste de la dernière dalle de la deuxième rangée de 400 mm minimum. Nous recommandons de serrer chaque rangée suivante avec une sangle pour bien fixer le plancher.

Pour les tuyaux de chauffage, marquez leur emplacement et percez des trous 15mm plus larges que le diamètre des tuyaux. Après le perçage, découpez la dalle dans le sens transversal depuis son bord pour rejoindre les trous puis assemblez la dalle dans la rangée précédente.

Pour déterminer la largeur de la dernière rangée, superposez un panneau sur l'avant-dernière rangée en gardant une distance avec le mur de 10 à 15 mm. Cet écart est à nouveau nécessaire pour faciliter la pose de la dernière rangée.

III. MONTAGE SUR SOLIVAGE EN BOIS

La préparation du solivage doit être effectuée suivant la nature de la dalle

béton (dans le cas d'un solivage sur dalle). La réalisation finale du solivage doit respecter les conditions suivantes :

1. Fixation solide à la dalle béton : nous recommandons la fixation à l'aide de chevilles (Figure 10).
2. L'entraxe des solives (Figure 11) doit être de 1000 mm maximum (nous recommandons 600 mm environ) (Figure 12) en utilisant des dalles 3 plis d'ép. 19 mm.
3. Planéité et humidité de la dalle béton : voir les principes généraux.

La résistance propre des dalles n'impose pas que les jonctions se fassent sur les solives mais nous le recommandons tout de même lorsque c'est possible. Si la dalle est utilisée comme élément porteur, nous recommandons de fixer chaque dalle aux solives par vissage dans la rainure avec une ou deux vis d'environ 35mm de longueur, dont le tiers supérieur est sans filetage (Figure 13). Nous recommandons de coller tous les joints transversaux qui sont sans appui, pour une meilleure stabilité de toute la construction.

Les joints doivent être espacés de 400 mm minimum. (Figure 14).

La pose des dalles sur un solivage bois ou sur des poutres est identique au processus précédent. Nous recommandons de commencer la pose avec la languette dirigée vers le mur. Il faut également assurer une distance de 10 à 15 mm par rapport au mur (Figure 3). Emboitez les dalles à l'aide d'un marteau et d'une cale en bois. Si la dernière rangée est inférieure à 80 mm, il faut couper la largeur de la première rangée de dalles. Commencez la deuxième rangée avec un chute de la première rangée, si sa longueur est de 400 mm minimum. Si la chute est plus courte, nous recommandons de commencer avec une longueur de 400 mm, ou éventuellement 2000 mm, en découpant une nouvelle dalle (Figure 5). ATTENTION ! Si la face de la dalle est tournée vers le haut et que la rainure est tournée vers vous, il vous faudra un bord droit pour commencer une nouvelle rangée. Il faut poser et emboîter la deuxième rangée très soigneusement pour aboutir à une disposition parfaite des dalles, perpendiculaire et sans fissu-

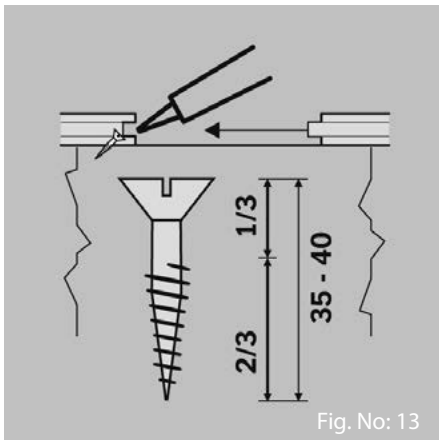


Fig. No: 13

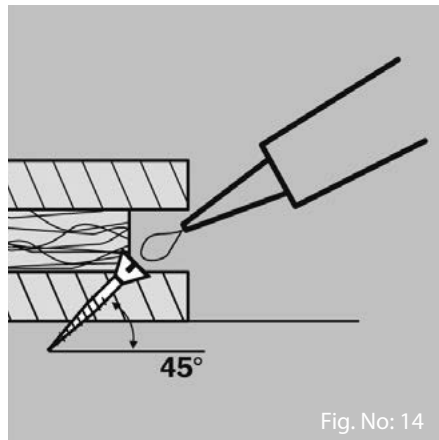


Fig. No: 14



Fig. No: 15



Fig. No: 16



Fig. No: 17



Fig. No: 18

res. Nous recommandons d'utiliser une sangle à cliquet (Figure 9) après l'emboîtement et le collage des deux premières rangées.

Vissez ensuite la première rangée de dalles perpendiculairement à leur surface (Figure 15) dans chaque solive, avec une vis sans filetage supérieur, à une distance d'environ 15 mm du bord. Les vis seront ensuite recouvertes par une plinthe.

Vissez la deuxième rangée après emboîtement parfait dans la rainure (Figure 16) en utilisant les mêmes vis. Vissez toutes les rangées suivantes après emboîtement, de la même façon que la deuxième rangée, en respectant le décalage des dalles d'au moins 400 mm d'un rang sur l'autre. Coupez la dernière rangée avec une scie sauteuse pour respecter une distance minimale de 10 à 15 mm par rapport au mur. Cet écart est nécessaire pour la pose de la dernière pièce dans l'espace restant.

Vissez la dernière rangée le long du mur de la même façon que la première rangée (Figure 15).

IV. REVETEMENT DE MURS, PLAFONDS ET CLOISONS

Le revêtement est réalisé par vissage dans la rainure sur l'ossature ou le solivage, d'un entraxe maximum de 1000 mm, dans le sens horizontal ou vertical, pour les dalles d'épaisseur 19 mm (Figure 12).

On applique la même règle que ci-dessus pour décaler les jonctions. La fixation sur le support s'effectue par vissage dans la rainure. (Figure 13, 14).



Fig. No: 19

La protection des dalles contre le feu doit être étudiée au cas par cas en considérant les spécificités de l'ouvrage et la réglementation incendie associée.

V. INSTALLATION DES PLINTHES

Si les plinthes sont déjà finies, leur installation se fait après le ponçage du plancher et sa finition. Si les plinthes sont brutes, leur installation se fait juste après le ponçage du plancher. Dans tous les cas les plinthes sont collées ou vissées au mur (Figure 17).

Dans le cas d'un plancher flottant, le vissage des plinthes directement dans le plancher prévient une possible dilatation. En cas de montage sur un solivage stable, les plinthes peuvent être fixées au plancher par une vis, éventuellement par un clou.

VI. PONCAGE ET FINITION

Toute la surface doit être poncée au papier de verre grain 120 dans les 24 heures après le montage des dalles (Figure 18). Les fissures éventuelles sont mastiquées et poncées au papier de verre grain 120 voire 150 dans le sens de la longueur des fibres. Si vous posez les dalles par vos propres moyens, il suffit d'utiliser une ponceuse vibrante, éventuellement une ponceuse à bande, comme celles que l'on trouve très couramment dans le commerce. Le ponçage de toutes les surfaces et des jonctions permet d'obtenir un état de surface parfait sans inégalités indésirables aux jonctions. ATTENTION ! Il faut toujours poncer dans le sens des fibres, jamais perpendiculairement. Pour

une finition parfaite dans un intérieur exigeant, sans inégalités, nous recommandons d'utiliser une ponceuse industrielle.

Avant de réaliser la finition, aspirez le plancher et essuyez-le à l'aide d'une serpillière. Il est possible d'utiliser n'importe quel produit de finition couramment vendu, y compris les produits de traitement (Figure 19).

VII. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES DALLES NOVATOP

Les dalles de plancher sont fabriquées à base de panneaux 3 plis classés SWP/1 et SWP/2, destinés à un usage intérieur et répondant aux exigences strictes du certificat Natureplus. Consultez les caractéristiques techniques dans les fichiers à télécharger sur www.novatop-swp.com

NOVATOP

Fabricant:
AGROP NOVA a.s.
 Ptenký Dvorek 99
 798 43 Ptení
 République Tchèque
 Tél: +420 582 397 852
 E-mail: novatop-swp@agrop.cz
www.novatop-swp.com

